

	
Délégation n° 30	Conseil Municipal du Mercredi 3 Avril 2019
Finances/Subventions	Domaine de compétence : 7-5 Finances-subventions
Le Mercredi 3 avril deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.	
<p>Date de convocation : 25/03/19</p> <p>Membres présents : 27</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 0</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 05/04/2019</p>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bagdad GHEZAL, Adjoints, Monsieur KASPRZAK Richard, Monsieur RAMET Christian, Monsieur ANDRE Gérard, Monsieur DACHICOURT Joël, Madame BOUTOILLE Josiane, Monsieur GOSSELIN Jean-Michel, Madame PERRAULT Charlotte, Madame GHEZAL Martine, Madame LIZIK Marie Antoinette, Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur THIEBAUX Pascal, Monsieur SAGNIER Stéphane, Madame CODRON Stéphanie, Monsieur GRAVET Francis, Monsieur LEROY Francis, Monsieur YDEE Edouard, Madame VAMBRE Monique, Monsieur LAMOUR Jean-Pierre, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur CADET Frédéric à Monsieur Philippe FAIT, Madame COUSIN Angélique à Madame Martine GHEZAL, Monsieur BRIHIER Yvon à Sébastien BAILLET, Madame CAFFIER Laurie à Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur Georges BOUCHART à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur HAGNERE Jean Paul à Madame Monique VAMBRE.</p>
Absent (s) non excusé(s) :	
Votants : 33	
Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET	
Objet : Appel A Projets Conseil Régional Des « HAUTS De France » En Faveur De La Redynamisation Des Centres Villes	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Le Conseil régional lance un appel à projets visant à accompagner les communes à la redynamisation de leurs centres villes.

Le Conseil Régional des Hauts de France, par délibération du 18 octobre 2018, a approuvé le dispositif ayant pour objet « la redynamisation des centres villes et centres bourgs sous la forme d'appel à projets ».

Considérant qu'à travers cet appel à projets, le Conseil régional souhaite accompagner les communes qui portent une stratégie globale au service de la redynamisation commerciale prenant en compte l'ensemble des causes du déficit d'attractivité : attractivité résidentielle, attractivité économique, attractivité commerciale ;

Considérant qu'en cohérence avec les objectifs fixés dans le SCOT du Pays Maritime et Rural du Montreuillois, ETAPLES-SUR-MER veut afficher et conforter son rôle de pôle urbain ;

Considérant que la Commune s'inscrit dans une démarche volontariste de revitalisation de son cœur de ville, à travers un projet global d'aménagement en matière d'espaces publics, d'habitat, de mise en valeur du patrimoine, et de cadre de vie ;

Vu les perspectives de développement économique et touristique ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : d'autoriser Monsieur le Maire de la ville d'Etaples-sur-mer de candidater à l'appel à projets du dispositif mis en place par le Conseil régional en faveur de la redynamisation des Centres Villes au titre de l'option 1 « Aide à la mise en oeuvre ».

La délibération est adoptée par 33 voix pour.

Vu pour être affiché le 05/04/2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

